ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 109489

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les attaques perpétrées contre des maisons appartenant à des continentaux. Alors qu'un nouvel attentat de ce type a été perpétré le 12 mai, il souhaiterait connaître l'évolution de ce genre d'affaire depuis 2002.

Texte de la réponse

Depuis 2002, 524 actions violentes ont été perpétrées contre des biens immobiliers en Corse (chiffres au 1er août 2011), pour la très grande majorité contre des résidences secondaires appartenant à des « continentaux ». Le nombre de ces faits est en diminution depuis 2006 : 59 en 2007, 35 en 2008, 21 en 2009, 37 en 2010 et 22 au cours du premier semestre 2011. Depuis 2010, certains de ces attentats par explosifs sont commis de jour par des commandos de plusieurs hommes armés et cagoulés, après la séquestration des occupants des lieux. Quatre attentats de ce type ont été commis depuis 2010, dont celui du 12 mai 2011 à Villanova (Corse-du-Sud) cité par le parlementaire. Les forces de sécurité de l'État sont fortement mobilisées dans la lutte contre ce type d'infractions. Il en est ainsi en particulier des services spécialisés dans la lutte antiterroriste de la direction centrale de la police judiciaire, saisis des faits les plus graves, notamment lorsqu'ils s'accompagnent de la séquestration des occupants. La section chargée de la répression du terrorisme séparatiste corse de la sous-direction antiterroriste et les groupes d'enquête de la direction régionale de la police judiciaire d'Ajaccio poursuivent actuellement des investigations longues et complexes afin d'en identifier et interpeller les auteurs. Depuis 2004, l'action menée par les services de la police judiciaire a déjà permis la mise en cause de 20 activistes clandestins dans le cadre de destruction ou de tentative de destruction de 12 résidences secondaires (un 21e ayant été tué par l'explosion prématurée d'un engin qu'il transportait). Au-delà, la mobilisation de l'ensemble des forces de police et de l'autorité judiciaire a permis depuis 2002 d'obtenir de bons résultats dans la lutte contre le terrorisme. Près de 1 200 personnes ont été interpellées pour des faits de terrorisme et d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste depuis 2002. Le déplacement effectué en Corse au mois de juillet 2011 par le directeur général de la police nationale a témoigné de l'engagement total de la police nationale à assurer la sécurité en Corse.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 109489
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration
Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE109489

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5325
Réponse publiée le : 20 septembre 2011, page 10118